

mars 2019

Ensemble

il faut que ça change !



Ça suffit !

Le 18 mars dernier, nos représentants ont été reçus par le directeur de la DAVC ainsi que par la responsable des BMDP afin de leur demander des éclaircissements concernant le profond malaise des agents travaillant dans ces bureaux.

Une partie de notre déclaration préalable au comité technique résume la situation :

S'agissant des **personnels accueillant du public**, et notamment ceux des BMDP et de l'état civil des mairies de secteur, pendant de nombreuses années et encore à l'heure actuelle, ces agents démarrent leur activité avant l'heure d'ouverture au public afin de respecter la ponctualité fixée pour les rendez-vous. **Cette prise sur soi n'a jamais été comptabilisée et nos organisations souhaitent désormais que les agents effectuent strictement leurs heures ou bien que celles-ci soient réalisées sous la forme du principe des horaires variables que nous avons tant souhaité.**

À ce propos, nous tenons à remercier le directeur de la DAVC qui nous a reçus et nous a écoutés au sujet du malaise des BMDP.

Nous tenons à insister auprès du CT sur les points abordés lors de ce rendez-vous :

- Amélioration indispensable de la communication entre les agents de ce service et de leur chef de service (fond et forme des notes, échanges avec les agents de renforts qui se sentent délaissés, instructions claires et écrites et pas seulement verbales, considération des difficultés quotidiennes, revalorisation des missions de chef de bureau...) et demande de création d'un Intranet dédié aux agents, véritable réseau social professionnel leur permettant à tous de disposer en même temps d'informations fiables.
- Regret de ne pas avoir encore pu étudier en CT les cycles de travail des BMDP.
- Fourniture d'une carte professionnelle pour ces agents afin de leur éviter de fournir la copie de leur pièce d'identité à destination de la Poste qui, visiblement, n'est pas capable d'en prendre soin..
- Clarification des critères d'attribution des postes en interne au sein des BMDP et respect de ceux-ci.

